

**Municipalité de Rivière-à-Pierre  
MRC de Portneuf**

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 10 novembre 2014 à 19 h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur monsieur le maire	Jean Mainguy
Mesdames les conseillères	Denise Langlois-Boudreau Andrée St-Laurent Kathleen Thibaudeau
Messieurs les conseillers	Denis Bouchard Alain Lavoie

formant quorum.

Était absent M. Patrick Delisle, conseiller.

Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du Conseil qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité.

**Sujet 1**

**Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

Monsieur le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité conformément à l'article 955 du code municipal.

Le texte du rapport du maire sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité dans le mensuel *Le Ripierrois*.

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Denise Langlois-Boudreau de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h45.

---

Jean Mainguy, maire

---

Pascale Bonin, directrice  
générale et secrétaire-  
trésorière